



**DÉCLARATION DU PRÉSIDENT DE LA COMMISSION DE
L'UNION AFRICAINE AU SUJET DE L'ACCORD SUR LE
DÉPARTEMENT DU POOL, EN RÉPUBLIQUE DU CONGO**

Addis Abéba, le 23 décembre 2017: Le Président de la Commission de l'Union africaine, Moussa Faki Mahamat, prend note avec satisfaction de la signature, ce jour, à Kinkala, d'un Accord de cessation des hostilités et de cessez-le-feu dans le Département du Pool entre le Gouvernement de la République du Congo et le Révérend Pasteur Ntumi. Il félicite les parties pour ce pas important dans la recherche d'une solution pacifique à leur différend.

Le Président de la Commission encourage les parties à mettre scrupuleusement en œuvre les engagements pris. Il souligne que l'application des dispositions contenues dans l'Accord ne peut que contribuer à la création du climat de paix et de stabilité nécessaire pour le développement du Congo et la consolidation de la démocratie.